

Absent : Katy COSQUER

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2026 à 19H30

1) Mise en concurrence des assurances communales

Trois compagnies d'assurances ont été sollicitées : AXA, GROUPAMA et SMACL.

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de valider la proposition de l'assurance Groupama pour un montant total TTC de 5557,31€. Et autorise Monsieur le maire à effectuer toutes démarches nécessaires pour finaliser la mise en concurrence des assurances communales.

2) Tarifs de location de la salle des fêtes en cas de dégradation

La mairie n'est plus autorisée à demander des chèques de caution pour la location de la salle des fêtes à la demande du Trésor Public. Le conseil municipal a décidé d'appliquer un forfait ménage de 30€ de l'heure si le ménage de la salle des fêtes n'est pas bien effectué. Si Dégradation un devis sera effectué avec une entreprise et annoncé au locataire de la salle.

3) Enquête publique SCEA de Kerhellec à Saint-Connan

Demande de construction d'un poulailler de 40000 poules pondeuses (volière-séchoir) avec transformation de l'ancien poulailler de 28 000 poules pondeuses en centre de collecte des œufs et stockage de matériel, et extension du hangar de stockage des effluents (120m²) sur la commune de saint-gilles-pligeaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner un avis favorable à cette demande.

4) Enquête publique parc éolien à Magoar

Après avoir délibéré, le conseil municipal a voté : 10 pour et 1 abstention.

5) Enquête publique parc éolien de Roz Braz sur Saint-Nicolas-du-Pelem et Lanrivain

Après avoir délibéré, le conseil municipal a voté : 10 pour et 1 abstention.

6) Approbation du montant définitif des attributions de compensation 2026

Cette approbation sera revue au prochain conseil municipal.

7) Adhésion à l'application « Mon village »

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'application « Mon village ».

8) Participation frais de fonctionnement école bilingue de Lanrivain

Mr le maire de saint-gilles-pligeaux a rendez-vous avec Mr le maire de Lanrivain dans un mois.

9) Questions diverses :

- Mme Guillouet a fait un courrier pour faire remarquer qu'une partie de son terrain a été empiété par la mise en place d'un grillage pour la Maison des Assistantes Maternelles.
- Mme Loyer Nelly a fait un courrier concernant le droit de passage 9 rue des écoles.